

Communiqué de presse

31 MARS 2026

L'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé procède au lancement de sa plateforme numérique « TARKHISS »

L'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé (AMMPS) a organisé, sous la présidence du Ministre de la Santé et de la Protection Sociale, M. TEHRAOUI Amine, ce mardi 31 mars 2026 à Rabat, la cérémonie officielle de lancement de sa plateforme numérique TARKHISS, développé dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de la réforme du système de santé et de l'accélération de la dynamique de transformation digitale du secteur.

L'évènement s'est déroulé en présence du Directeur Général de l'AMMPS, Pr. AHID Samir, ainsi que de plusieurs responsables institutionnels, acteurs industriels et professionnels du secteur pharmaceutique, témoignant de l'importance stratégique de ce nouveau dispositif dans la modernisation de la régulation des médicaments et des produits de santé au Maroc.

Cette plateforme constitue un jalon central dans la stratégie de transformation portée par l'AMMPS, dans le cadre du renforcement de la souveraineté sanitaire impulsé sous les Hautes Orientations de *Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste*, et en réponse aux mutations du secteur de la santé. La plateforme TARKHISS marque ainsi, une étape déterminante dans l'évolution des pratiques réglementaires, renforçant la transparence, la simplification des démarches et l'efficacité des processus administratifs.

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur le Ministre a salué l'engagement de l'AMMPS dans la conduite de ce chantier stratégique, rappelant qu'il s'intègre dans les Orientations Royales en matière de souveraineté sanitaire et de simplification des procédures. Il a souligné que la digitalisation des services publics constitue un levier essentiel pour améliorer l'efficacité administrative, garantir une meilleure prévisibilité des délais, assurer une traçabilité complète des démarches et répondre aux besoins croissants des citoyens et des opérateurs du secteur.

Pour sa part, le Directeur Général de l'AMMPS, Pr. AHID Samir, a présenté la vision stratégique de la transformation digitale menée par l'Agence, reposant sur la modernisation des processus métier et des infrastructures informatiques ainsi que la digitalisation intégrée de l'ensemble des procédures de déclaration des activités et d'enregistrement des médicaments et des produits de santé. Il a rappelé que la plateforme TARKHISS constitue l'un des projets structurants de cette stratégie, en permettant l'harmonisation, la standardisation et la sécurisation des parcours administratifs, avec un impact direct sur l'amélioration de la qualité du service public, permettant de positionner l'AMMPS au rang des autorités de régulation les plus avancées à l'échelle internationale, grâce à l'adoption de processus digitalisés conformes aux standards mondiaux et en parfaite cohérence avec les orientations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il a également souligné que la plateforme intègre des technologies avancées, notamment des outils d'aide à l'analyse basés sur l'intelligence artificielle, afin d'optimiser le traitement des dossiers, faisant du Maroc l'un des premiers pays à recourir à ces innovations dans le domaine de la régulation des produits de santé.



Le déploiement de TARKHISS démarre par une première phase dédiée aux produits cosmétiques et d'hygiène corporelle, un secteur regroupant près de 3 500 opérateurs. Cette phase assure désormais la dématérialisation complète des démarches, dont la déclaration d'activité des établissements, l'enregistrement et le renouvellement des certificats, la délivrance des certificats de libre vente et les autorisations d'importation des matières premières. Elle constitue la première étape d'un déploiement progressif qui couvrira l'ensemble des produits de santé ainsi que les médicaments, conformément à la feuille de route digitale de l'AMMPS.

Lors de la cérémonie, plusieurs opérateurs ont partagé leurs témoignages, mettant en avant les bénéfices immédiats attendus de cette transformation digitale, notamment en matière de simplification des procédures, de réduction des délais, de transparence et de possibilité de suivre en temps réel l'avancement de leurs dossiers via une plateforme numérique unique.

Avec le lancement de TARKHISS, le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, aux côtés de l'Agence du Médicament et des Produits de Santé, réaffirme son engagement à poursuivre la modernisation du secteur pharmaceutique et à élever les standards nationaux de régulation en convergence avec les meilleures pratiques internationales afin de satisfaire les attentes des citoyens et des professionnels du secteur.

